

189

Du Royal Palais Farnese

Le Chevalier Carnette a l'honneur de
pervenir M^{rs} Suwée de ne point être surpris
s'il n'a pas été encore remis de Naples L'
Argent de la dernière Convention; car on
Lui écrit qu'on L'enverra sans autre délai
par le Courier prochain. Le Chevalier Carnette
se fait un devoir d'en avertir M^{rs} Suwée, et
de lui renouveler les assurances de la
considération la plus distinguée

Rome ce 27. Juillet 1802

Repondu le 29 juillet dix Thermidor an dix
écrit le 13 fructidor la lettre ci dessus

M^{rs} Suwée

189 bis

L'École Française de Naples

Le 13 Février 1807

Monsieur le Directeur de l'École

de Monsieur le Chevalier Ravette chargé d'affaires de la Cour de Naples
auquel est Lié -

Monsieur

Je me suis à quoi attribuer votre silence, vous m'annoncâtes par votre lettre
du 27 qu'il y avait que vous attendiez par le premier Courier l'argent nécessaire pour
effectuer la convention faite entre nous le 29 Juin dernier relativement aux
effets mobiliers de palais de France et relatifs à Naples évalués à 904⁵⁰ piastres
et vous Jurez Monsieur que cette évaluation était infirmement accordée
de ce que cet effet contiendrait si l'on venait à se les procurer de nouveau.
Cependant vu les circonstances, vu la forme que vous m'avez
cette affaire, et le désir que vous me témoignâtes de la voir ^{finir}
me déterminer à modérer cette évaluation à 700 piastres, puis vous
donner une grande nouvelle de mon dessein et de tout ce qui vous
a guâté, je la fixai à 650 piastres, d'après mes conditions semblables de ma part
vous m'avez permis Monsieur. Votre surplus de voir transmis aussi en
langue ma affaire conclue comme par elle celle-ci
je vous prie Monsieur de prendre en considération cet exposé, et d'être
des moyens qui sont à votre disposition pour que la convention faite
entre nous ait tout délai par l'entière exécution.

Je suis l'honneur d'être avec la plus haute considération

Monsieur

